

**Travaux préparatoires à la création  
d'itinéraires de vélolignes  
sur l'ancienne voie ferrée  
entre Saint-Jean-de-Védas et Fabrègues**



# SOMMAIRE

<b>1 - Mot de Michaël Delafosse .....</b>	<b>3</b>
<b>2 - Travaux préparatoires à la création d'itinéraires de vélolignes sur l'ancienne voie ferrée entre Saint-Jean-de-Védas et Fabrègues .....</b>	<b>4</b>
◦ <b>Présentation des travaux .....</b>	<b>4</b>
◦ <b>Itinéraires des futures vélolignes 6b et 7 .....</b>	<b>5</b>
◦ <b>Les pôles de centralité desservis .....</b>	<b>6</b>
◦ <b>Focus sur l'ancienne voie ferrée .....</b>	<b>7</b>



Dans le cadre de notre stratégie « Mobilités 2025 », nous avons dédié 150 millions d'euros aux mobilités actives dont 2/3 pour le vélo. Par cette politique ambitieuse, nous souhaitons permettre à tout un chacun de se déplacer à vélo en toute sérénité et sur un maximum d'aménagements spécifiques reliant les cœurs des communes au cœur de la Métropole jusqu'à la place de la Comédie, mais aussi les communes du territoire entre elles. A terme, le Réseau Express Vélo sera constitué d'environ 235 km de linéaire.

Aujourd'hui, nous lançons un nouveau chantier, celui de réaliser des pistes cyclables sur une ancienne voie ferrée d'intérêt local entre Sain-Jean-de-Védas et Fabrègues. La ligne de chemin de fer Montpellier – Paulhan a été exploitée pendant plus de 100 ans et s'ouvre aujourd'hui vers de nouvelles mobilités. L'opération est inédite car la dépose des rails en acier et le retraitement des traverses bois usagées sont entièrement financées par le recyclage des rails.



**Michaël DELAFOSSE**  
Maire de la Ville de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

# TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA CRÉATION D'ITINÉRAIRES DE VÉLOLIGNES SUR L'ANCIENNE VOIE FERRÉE ENTRE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS ET FABRÈGUES

Ce vendredi 18 novembre 2022, Michaël DELAFOSSE, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée au Transport et aux mobilités actives, Frédéric LAFFORGUE Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Délégué aux Voiries et à l'Espace public, François RIO, Maire de Saint-Jean-de-Védas, Jacques MARTINIER, Maire de Fabrègues et Catherine TREVET, Directrice Territoriale d'Occitanie SNCF Réseau, ont participé à l'opération de dépose de l'ancienne voie ferrée entre Saint-Jean-de-Védas et Fabrègues en vue de créer les itinéraires pour les vélolignes 6b et 7.

## Présentation des travaux

Au total, sur cette ancienne voie ferrée d'intérêt local, ce sont **8,5 km de pistes cyclables** qui vont être créées dans le but de réaliser en grande partie les vélolignes 6b (Montpellier La Condamine – Saint Jean de Védas) et 7 (Montpellier 8 mai 1945 – Fabrègues).

La revalorisation des rails en acier permet de financer les travaux suivants :

- Débroussaillage et fauchage de la végétation herbacée,
- Dépose de la voie ferrée rails et leurs attaches,
- Récupération des anciens rails déposés pour revalorisation,
- Dépose des traverses bois usagées et leur retraitement dans une filière spécialisée.

**Grâce à la récupération des anciens rails par l'entreprise Renofer, il est important de souligner que cette opération ne coûte rien à la Métropole.**

Les travaux ont débuté le 7 novembre et se tiendront **jusqu'à fin décembre 2022.**

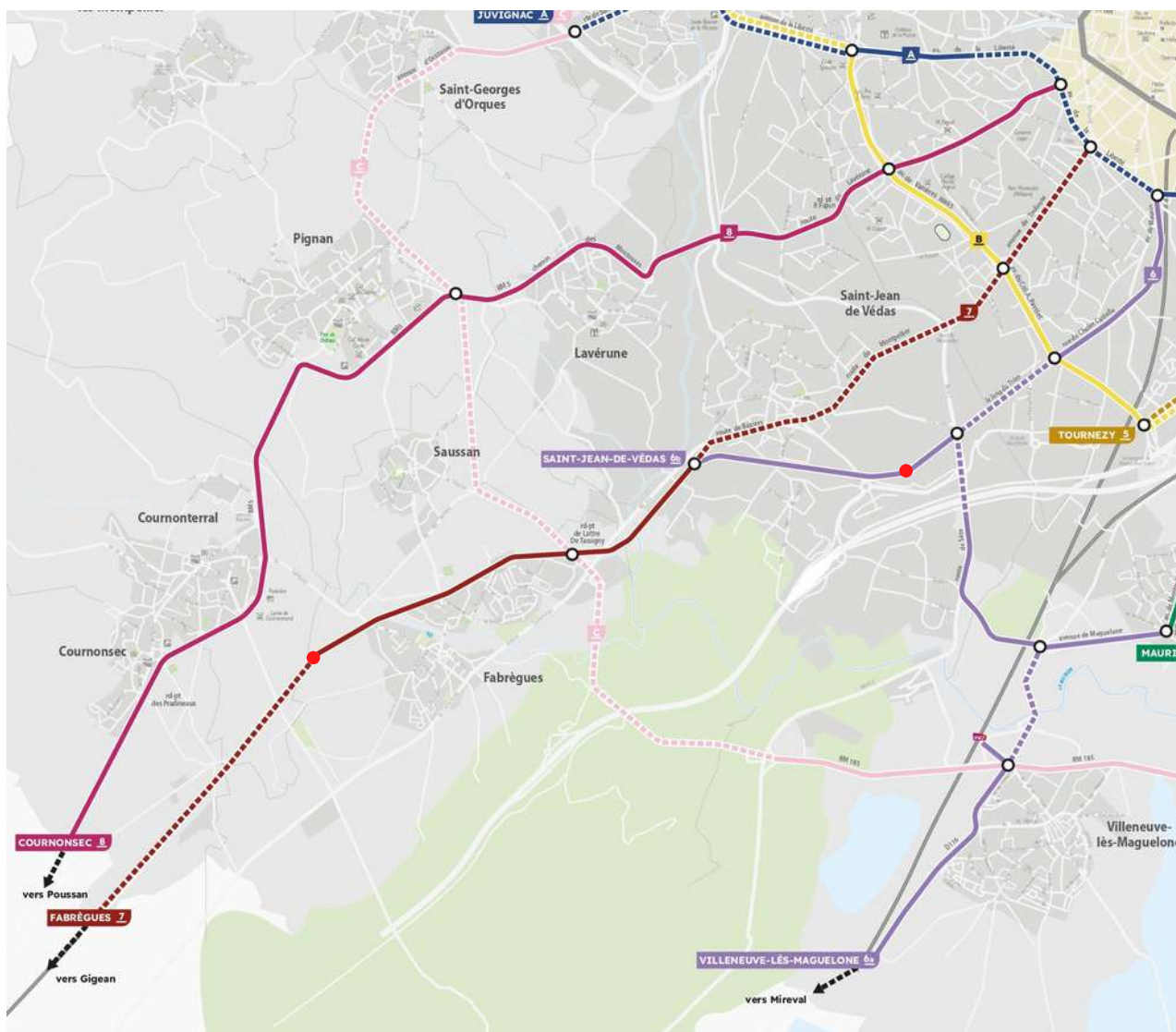


## 5 EMPLOIS CRÉÉS

**grâce à la réalisation de ces travaux**

## Itinéraires des futures vélolignes 6b et 7

Les aménagements prévus vont permettre de réaliser en grande partie les vélolignes 6b (Montpellier La Condamine – Saint Jean de Védas) et 7 (Montpellier 8 mai 1945 – Fabrègues).



**8,5 KM**

**de pistes cyclables créées sur  
cette ancienne voie ferrée d'intérêt local**



## Les pôles de centralité desservis

Ces aménagements permettront de desservir les :



### Collège et lycée

- Le collège Ray Charles de Fabrègues
- Le futur lycée de Cournonterral



### Pôles Santé

- Les cliniques Saint Jean et Saint-Roch



### ZAC et zones d'emplois

- Les ZAC : Garosud, Ecopole de Fabrègues, Mas de Grille, Deves de la Condamine, Roque Fraisse



### Quartiers et communes

- Les quartiers : Grisettes, Sabines, Sud de Saint-Jean-de-Védas, Saint-Jean-le-Sec
- Les communes de Fabrègues, Saussan, Lavérune, Saint-Jean-de-Védas

Les futurs aménagements permettront d'offrir une alternative efficace lors des entrées pendulaires en provenance de l'ouest via la RM 613.

À titre d'exemples, un cycliste met actuellement :

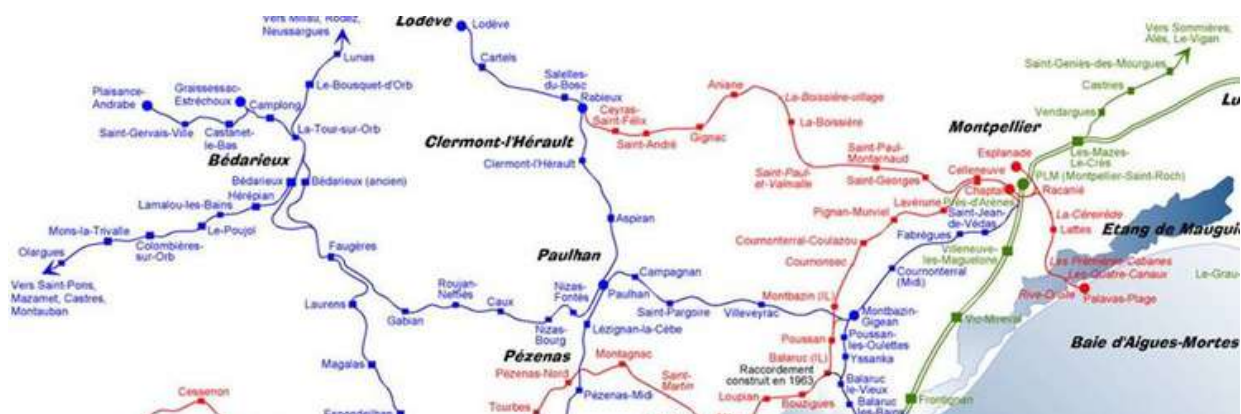
- 13 minutes hors congestion pour un trajet entre **Sabines et Saint-Jean-le-Sec**. Une fois que les vélolignes montpelliéraines seront finalisées, le temps de trajet sera de **8 minutes**.
- entre 40 et 50 minutes hors congestion pour un trajet entre **Sabines et le futur lycée de Cournonterral** (via la RM5 ou via la M185 + M613 ou via la M114 + M613). Une fois que les vélolignes montpelliéraines seront finalisées, le temps de trajet sera de **30 à 35 minutes**.

## Focus sur l'ancienne voie ferrée

La ligne de Montpellier – Paulhan a été ouverte le 8 novembre 1869 par la Compagnie du Midi et la fermeture de la ligne au trafic voyageur a eu lieu le 15 novembre 1970. Cette exploitation, qui a duré 101 ans, **s'ouvre aujourd'hui sur de nouvelles mobilités.**

### La carte des chemins de fer de l'Hérault

La voie ferrée d'intérêt local en bleu reliait : Montpellier – St. Jean-de-Védas – Fabrègues – Courmonterral – Montbazin – Paulhan -- Bédarioux – Saint-Pons-de-Thomières – Castres – Montauban.



Archives SNCF

### Une convention entre SNCF Réseau et Montpellier Méditerranée Métropole

Une convention entre SNCF Réseau et Montpellier Méditerranée Métropole est convenue pour permettre à la Métropole de Montpellier de réaliser une infrastructure à destination des modes actifs, logistiques et transport collectif.



**Grâce à la revalorisation des rails en acier permettant de financer les travaux de dépose et de retraitement des traverses bois usagées**

**Le montant des travaux est de 0€**







## CONTACT PRESSE

Sophie PEROUX-LEPAGE

Attachée de presse

Montpellier Méditerranée Métropole

Ville de Montpellier

**Tél. 04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18**

**s.lepage@montpellier3m.fr**

**montpellier3m.fr - montpellier.fr**



[newsroom.montpellier3m.fr](https://newsroom.montpellier3m.fr)

